

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 28 (1957)

Heft: 7

Artikel: Allocution de Monsieur Frédéric Reusser, président de L'ADIJ

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'elle stimulera l'intérêt des jeunes et de leurs parents pour l'apprentissage d'un métier, qu'elle encouragera les apprentis à travailler toujours mieux et qu'elle contribuera à augmenter dans nos districts le nombre des artisans, employés et ouvriers qualifiés de renom.

René STEINER.

Allocution de Monsieur Frédéric Reusser, président de l'ADIJ

Après avoir adressé son salut aux personnalités, aux délégués et aux lauréats, M. Reusser s'exprime comme suit :

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Mesdames,

Messieurs,

La commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ qui est l'initiatrice et l'organisatrice de la manifestation de ce jour a bien voulu me demander de vous adresser quelques mots d'introduction. C'est un grand honneur et un plaisir pour moi de pouvoir vous souhaiter à tous la plus cordiale bienvenue et de vous remercier de bien vouloir témoigner par votre présence l'intérêt et l'importance que vous attribuez à la préparation de la jeunesse à la vie active.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler le sens de la cérémonie d'aujourd'hui et son origine. En 1952, M. P. Billieux, de Porrentruy, membre de l'ADIJ, proposait à l'assemblée générale de favoriser la formation professionnelle et de la stimuler en organisant un concours pour désigner un lauréat par district, auquel une bourse serait délivrée. Cette proposition fut acceptée pour étude. Le comité de l'ADIJ constitua une commission spéciale sous la présidence de M. M. Hänni, entrepreneur d'installations électriques, à Delémont. Bien vite, il fut constaté que l'octroi de bourses comme certificats de haute capacité n'était pas praticable. C'est pendant l'apprentissage que le soutien pécunier est désirable et ce soutien ne peut être conditionné par des aptitudes spéciales constatées officiellement le jour de l'examen final. D'ailleurs mérite et capacité ne sont pas nécessairement synonymes.

Il fallait donc trouver autre chose, si l'on voulait suivre l'idée exprimée par le motionnaire. La commission se mit au travail, examina diverses possibilités et, en fin de compte, arriva à la solution mise en pratique aujourd'hui.

Le but que l'on cherche à atteindre est de créer entre les apprentis d'une seule et même branche d'activité, une émulation de bon aloi, en débordant le cadre des entreprises particulières, c'est-à-dire en essayant de transposer sur le plan jurassien ce qui se passe déjà dans chaque atelier ou fabrique où plusieurs apprentis travaillent ensemble. La commission aimeraient contribuer au développement et à l'épanouissement dans la jeune génération de l'amour du travail bien fait et de l'attachement à la profession. Affermir chez chaque apprenti le sentiment, la conviction profonde, que l'effort continu accompli pendant trois ou quatre ans sous une discipline parfois exigeante, vaut la peine d'être fait et que la récompense ne réside pas seulement dans un salaire plus élevé, mais aussi dans la joie d'une formation meilleure et de possibilités accrues. Le sentiment de plénitude que l'on éprouve lorsque

l'on domine bien un sujet ou une matière ne constitue-t-il pas une des plus belles satisfactions qu'il soit donné de vivre ? Et comme l'habitude est une seconde nature, les règles de vie qui auront été acquises pendant l'apprentissage serviront de guides pendant toute la carrière et se refléteront aussi bien dans la famille et dans la société que dans l'exercice du métier ou de la profession.

Chers jeunes ouvriers et ouvrières nouvellement diplômés qui avez particulièrement bien réussi vos examens officiels et qui avez été appelés à représenter ici l'ensemble des apprentis venant de subir les épreuves finales, nous saluons en vous de nouvelles forces vives du pays, l'espoir de demain et nous formons pour vous les vœux les meilleurs pour un avenir prospère et heureux. Soyez conscients de vos responsabilités envers vous-mêmes et vos semblables, faites votre devoir en tout et partout, devenez des citoyens, des pères et des mères conscients de leurs obligations familiales et sociales. Intégrez-vous dans la société pour lui faire honneur et pour maintenir haut et ferme l'idéal suisse qui est travail précis, courage, endurance et fidélité, allié à l'amour du pays.

Allocution de Monsieur le Conseiller national Ernest Josi

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

La commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ a bien voulu et j'en suis particulièrement heureux, associer à la manifestation d'aujourd'hui toutes celles et tous ceux qui ont à cœur la question de l'apprentissage. Problème actuel entre tous qui nous permet de jeter un regard en avant vers la joie, vers le bonheur, vers le but rêvé par chacun : avoir un métier.

Manifestation nouvelle qui revêt, n'est-il pas vrai, une importance particulière.

Nous éprouvons une joie toujours neuve à nous trouver au milieu de vrais collaborateurs et c'est du fond du cœur que je salue avec les dirigeants de l'ADIJ toutes les personnes qui ont bien voulu assister à cette manifestation, et en particulier M. le Conseiller d'Etat Gnägi, directeur de l'économie publique du canton de Berne.

Le développement de nos industries est si bien marqué des mêmes signes, nos conceptions de la vie politique et sociale sont si proches, que notre humanisme est animé d'un idéal qui nous est cher à tous ; et pourtant, — nous ne le savons que trop — une communauté d'inquiétude pèse sur certains problèmes de formation professionnelle ; tout cela crée pour nous une communauté de devoirs, c'est pourquoi nous sommes heureux de resserrer une fois de plus ces liens d'amitié par le travail en équipe mené avec le souci d'objectivité et d'efficacité. Est-il besoin de dire que ma pensée cordiale s'adresse aux offices cantonaux de la formation et de l'orientation professionnelles, qui ont toujours su nous aider et s'associer à nos travaux.

Je tiens aussi à remercier tous ceux qui avec nous, ont accepté la mission de former nos apprentis et je suis reconnaissant à tous ceux, qui nous ont confié leurs suggestions, leurs observations, leurs conseils. Nous espérons à l'avenir, tirer grand profit de ces trois critères.